

🕒 20.11.2014, 00:01

Mélèzes centenaires pour la salle de gym

ABONNÉS



De g. à dr. Sylvain Guignet, Grégory Monnier et Théo Jaques ont abattu un vénérable mélèze provenant des forêts communales de Bassins qui servira au bardage externe de la salle de gymnastique. CEDRIC SANDOZ

🕒 20.11.2014, 00:01

Mélèzes centenaires pour la salle de gym

PAR MARIE-LAURE BIANCONCINI**BASSINS** - Les autorités communales attendaient une occasion spéciale pour les abattre.

bianconcini@lacote.ch

Douze mélèzes centenaires des forêts communales de Bassins vont servir pour le bardage externe de la salle de gymnastique du village. Abattus sur place, sciés et puis séchés, ils orneront l'extérieur du nouveau bâtiment construit lui aussi en bois. *"Le but c'est d'utiliser le maximum de bois suisse et comme nous sommes une commune forestière, notre bois avant tout. On a de la matière première, alors essayons de l'utiliser"*, explique le syndic Didier Lohri. Il complète que les autorités ont fait le maximum pour diminuer l'énergie grise. *"Le coût total du bâtiment, y compris le bois, se monte à 3 millions de francs. Grâce au bois communal, nous avons pu réaliser une économie d'environ 10%, dont nous avons tenu compte dans ce montant"*, précise-t-il.

Une grande partie du bois provient de Bassins, est scié à Marchissy, le reste vient des deux grandes scieries de Suisse Romande, Rueyres et Bulle. Quant aux poutres lamellées-collées - qui traditionnellement proviennent d'Autriche - elles ont été achetées à Orges et le bois qui les compose est originaire des scieries de Rueyres et de Bulle.

Démarrée cet été, la construction se déroule sans problème. *"Nous sommes dans le timing. Nous finissons la couverture, qui a été réalisée avec du bois rond, ce qui est rarement le cas pour ce type de construction. A la fin de cette semaine, le bâtiment sera entièrement couvert"*, se réjouit le syndic.

La prochaine étape est donc le bardage extérieur. *"Pour ce faire, on a choisi des mélèzes reconnus pour leur solidité et leur résistance. Plantés il y a plus de cent ans, on attendait une occasion spéciale pour les abattre"*, précise Amaury Annen, garde-forestier du groupement forestier de la Serine, qui gère le patrimoine forestier de Bassins. *"On va couper 12 mélèzes, ce qui représente 40m³, dont 50% seront utilisés en planches."*

La commune possède 1050 hectares de forêts et exploite chaque année quelque 6000 m³ de bois, ce qui permettrait de construire dix grandes salles par année. *"Après la construction de la piscine qui contient aussi du bois communal, nous avons fait la replantation des arbres avec les élèves. Nous aimerions refaire la même chose"*, confie encore Didier Lohri.

